



RAPPORT DE JURY

CONCOURS interne sur épreuves d'ingénieur hospitalier >>

Service des concours statutaires

Direction des ressources humaines

Janvier 2025



SOMMAIRE >>

SOMMAIRE	2
RAPPEL DES EPREUVES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1. EPREUVES D'ADMISSIBILITE.....	4
2. EPREUVES D'ADMISSION.....	4
LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE	5
LE JURY	5
1. LA COMPOSITION DU JURY.....	5
2. LA NOTE DE CADRAGE	7
FORMATION DES CANDIDATS	8
LE DEROULEMENT DU CONCOURS.....	8
1. ADMISSIBILITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2. ADMISSION (ORAUX)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
STATISTIQUES	12
1. HISTORIQUE DU CONCOURS :.....	12
2. CONCOURS 2024 :.....	12
CONCLUSION	16

INTRODUCTION >>

Un concours interne sur épreuves pour le recrutement d'ingénieurs hospitaliers est ouvert à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris à compter du 05 mars 2024.

Le nombre de postes offerts est de 42 réparti comme suit :

SPECIALITES	NOMBRE DE POSTES OFFERTS
Blanchisserie industrielle	2
Ingénierie et maintenance biomédicales	5
Sécurité des personnes et des biens	1
Biosciences	2
Conseiller en Génétique	1
Qualité Gestion des Risques	1
Informatique	13
Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements	9
Hygiène Sécurité Environnement	2
Organisation et Méthode	3
Exploitation et analyse des données	2
Hôtellerie Restauration	1

Les sources réglementaires :

Décret n° 91-868 du 5 septembre 1991 portant statuts particuliers des personnels techniques de la fonction publique hospitalière ;

Arrêté du 3 mars 1993 fixant la composition du jury et les modalités des concours sur épreuves et des examens professionnels ouvrant l'accès au corps des ingénieurs de la fonction publique hospitalière

Arrêté du 9 septembre 1996 fixant la composition du jury et les modalités des concours sur épreuves et de l'examen professionnel ouvrant l'accès au corps des ingénieurs de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

Décret n° 2024-52 du 30 janvier 2024 portant statut particulier du corps des ingénieurs hospitaliers

RAPPEL DES EPREUVES >>

1. Epreuves d'admissibilité

1° Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier d'ordre administratif et technique faisant appel à l'expérience professionnelle du candidat Cette épreuve a pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à exercer les fonctions d'ingénieur hospitalier au sein d'un établissement mentionné à l'article 2 du titre IV du statut général des fonctionnaires susvisé (durée : quatre heures ; coefficient 5) ;

2° Etablissement ou étude critique d'un projet technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le concours est ouvert (durée : huit heures ; coefficient 5) ;

3° Epreuve de mathématiques portant sur le programme figurant en annexe I (durée : quatre heures ; coefficient 1) ;

4° Epreuve de physique portant sur le programme figurant en annexe II (durée : quatre heures ; coefficient 1) .

2. Epreuves d'admission

Un entretien avec le jury permettant d'apprécier les connaissances générales du candidat ainsi que son aptitude à assurer les missions dévolues à un ingénieur hospitalier (durée : vingt minutes ; coefficient 5) ;

Une épreuve facultative de langue vivante étrangère consistant en la traduction, sans dictionnaire, suivie d'une conversation d'un texte à caractère technique rédigé dans l'une des langues vivantes, au choix du candidat : anglais, allemand, espagnol, italien (durée maximum : une heure trente ; coefficient 1) Pour cette épreuve, seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne.

Il est attribué pour chacune des épreuves une note variant de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient correspondant. La somme des produits ainsi obtenus forme le total des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note égale ou inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire après délibération du jury.

LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE >>

Étapes	Date
Inscription	05 mars au 05 avril 2024
Date limite de télétransmission	10 avril 2024
Réunion de cadrage	29 mai 2024
Epreuves écrites	09-10-11 septembre 2024
Réunion d'admissibilité	16 octobre 2024
Oraux	11 et 18 Décembre 2024
Réunion d'admission	08 janvier 2024

LE JURY >>

1. La composition du jury

PRESIDENT du jury :

Patrick LHERMITE Directeur - Direction des investissements et Services Numériques	AP-HP - Sorbonne Université Hôpital de la Pitié-Salpêtrière
---	--

MEMBRES : Un membre du personnel de direction de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris ;

Agnès LESAGE Directrice de l'hôpital Bicêtre Directrice déléguée du DMU THORINNO Directrice déléguée du DMU Neurosciences	AP-HP. Université Paris-Saclay - Hôpital Bicêtre
Blandine SCHAAFF Adjointe au Directeur Délégué à l'Investissement Biomédical	DEFIP - Direction économique, financière, de l'investissement et du patrimoine

MEMBRES : Un ingénieur hospitalier de l'AP-HP et un ingénieur hospitalier hors AP-HP

<p>Dominique NOUYOUX</p> <p>Adjoint au Directeur des Investissements ; Responsable travaux-maintenance</p>	<p>AP-HP Nord</p>
<p>Éric MALLET</p> <p>Directeur du patrimoine GHT Grand Paris Nord-Est</p>	<p>GHT Grand Paris Nord-Est</p>

MEMBRES : Le cas échéant, en fonction de la spécialité pour laquelle le concours est ouvert, un expert scientifique ou technique ;

<p>Delphine LEVON SELLIER</p> <p>Ingénieure restauration et qualité hôtelière</p>	<p>AP-HP - Hôpitaux Universitaires Paris Seine Saint Denis</p>
<p>Bérénice HEBRARD</p> <p>Conseillère en génétique</p>	<p>AP-HP - Hôpitaux universitaires Henri-Mondor</p>
<p>Guillaume POUSSARD</p> <p>Ingénieur biomédical</p>	<p>AP-HP - HUPSSD</p>
<p>Jean-Michel ZAMI</p> <p>Directeur informatique</p>	<p>AP-HP</p>
<p>Sophie KERAMBELLEC</p> <p>Directrice du département Chirurgie et Obstétrique et de la Mission transformation des organisations</p>	<p>AP-HP - Siège ; Direction de la stratégie et de la Transformation (DST)</p>
<p>SIEMOSKI Jérémy</p> <p>Bio-informaticien</p>	<p>AP-HP - Hôpital Saint Louis</p>
<p>Inès PIONNIER</p> <p>Référente qualité-sécurité-environnement</p>	<p>AP-HP - Nord - Université Paris Cité</p>
<p>Tom DA RIN</p> <p>Directeur de la sécurité</p>	<p>AP-HP- Université Paris-Saclay - Hôpital Bicêtre</p>
<p>Bertrand GUESSANT</p> <p>Directeur technique site Pitié-Salpêtrière</p>	<p>AP-HP - Sorbonne Université</p>
<p>Nathalie PORET</p>	<p>AP-HP - Sorbonne Université</p>

Ingénieure, Responsable du département de sécurité sanitaire et environnementale	
--	--

MEMBRES : Le cas échéant, correcteurs et examinateurs spéciaux peuvent être adjoints au jury. Ils peuvent délibérer avec le jury, avec voix consultative ;

Anthony LEE Responsable restauration	AP-HP
Kévin JOUSSELIN DATA SCIENTIST	AP-HP
Lilian DAUTAIS Co-directeur ; pôle Opérations (OPS)	AP-HP – Direction des services numériques
Florence HOUDOT Responsable adjointe du département de prévention des risques professionnels	AP-HP- Pitié Salpêtrière

2. La note de cadrage

Le jury a participé à la réunion de cadrage durant laquelle ils sont informés :

- De la composition du jury
- Des missions du jury
- Du calendrier du concours
- Des critères de discrimination

Le jury disposera pour les oraux d'une version papier du cv des candidats.

Recours des candidats :

Le service concours enregistre les demandes des candidats non reçus souhaitant rencontrer le jury. Les membres du jury s'organiseront pour les recevoir à la fin du concours.

FORMATION DES CANDIDATS >>

Le CFTAO, Centre de Formation aux Techniques Administratives et Ouvrières, a proposé une préparation aux épreuves écrites, pour le concours interne, basée sur un apport méthodologique ainsi que des devoirs sur table blancs suivi de correction. Pour les candidats admissibles et les candidats au concours externe, il a été proposé une préparation à l'épreuve orale (entraînement à l'entretien d'oral, sur la forme et le fond, sur la base du travail préparé par chaque stagiaire en amont) sur 1 journée en petit groupe de 5 personnes.

Cette préparation nécessite néanmoins un travail d'acquisition personnelle indispensable.

LE DEROULEMENT DU CONCOURS >>

1. Admissibilité

a. Epreuves écrites

Le sujet : les sujets sont annexés au rapport pour la note de synthèse et les épreuves de mathématiques et physiques. Pour les épreuves techniques vous pouvez faire la demande spécifique à la spécialité à : concours.statutaires.sap@aphp.fr

Corrigés : les corrigés sont annexés au rapport les épreuves de mathématiques et physiques. Pour les épreuves techniques vous pouvez faire la demande spécifique à la spécialité à : concours.statutaires.sap@aphp.fr. Pour la note de synthèse cf les attendus ci-dessous.

Épreuve écrite de note de synthèse: les attendus de cette épreuve étaient divers et en lien avec le niveau d'exigence que l'on a vis à vis d'un ingénieur hospitalier

L'organisation de la synthèse, la qualité rédactionnelle et l'orthographe ont été prises en compte. Un ingénieur doit en effet être capable de retracer des éléments de façon claire et ordonnée.

La capacité à ordonner les différents points, à synthétiser sans faire une liste à la Prévert était un des enjeux de cette note. Il était également attendu du candidat qu'il puisse se projeter dans ses futures fonctions en ciblant les éléments sur lesquels il aurait eu à intervenir, en intégrant également des éléments de connaissance de l'environnement (comitologie/instances) et de calendrier.

c. Quelques conseils des correcteurs :

1. l'épreuve écrite de note de synthèse ne doit pas être conçue comme un exercice de méthodologie. L'objectif autour de cette épreuve est de pouvoir montrer au jury la possible distanciation vis à vis de documents ainsi que la capacité à se projeter dans la fonction d'un ingénieur qui cible sur son domaine et compétence. Par ailleurs, des qualités rédactionnelles sont attendues pour occuper ce type de poste, tant sur la question de style que sur l'orthographe.

2. Le rapport technique : Les attendus

- Lire attentivement les énoncés : le candidat prend le temps de lire chaque énoncé avec attention. Cette étape est cruciale pour éviter le hors-sujet ou les erreurs d'interprétation.

- Identifier clairement la problématique : Avant de commencer à rédiger, le candidat s'attache à dégager la problématique principale. Le candidat doit, pour ce type d'exercice, se poser la question suivante : « quels sont les attendus sur le sujet en tant qu'ingénieur ? Cela permet de structurer la réflexion et les arguments du document à produire.

- Respecter les consignes de mise en forme : Si la question précise un format particulier (par exemple, rédiger une note à l'attention de la direction), le candidat doit veiller à respecter cette consigne.

Des points faciles peuvent être obtenus simplement en respectant les attentes formelles, comme :

- Un en-tête clair : "À l'attention de : La Direction",
- Présentation structurée du document : introduction, développement, conclusion.

- Être précis dans les réponses : Il est essentiel d'argumenter les réponses. Si le sujet n'est pas maîtrisé, des formulations claires, structurées et pertinentes doivent être privilégiées, plutôt que des formules dénuées de sens. Le raisonnement et la méthode priment dans ce cas plutôt que la connaissance ;

- Affirmer votre position d'ingénieur : le candidat montre son expertise technique dans ses réponses suivants les principes suivants :

- Suivre un raisonnement logique et structuré.
- Utiliser un vocabulaire technique adapté au contexte.
- Apporter des solutions ou des recommandations pratiques en lien avec son rôle.

Par exemple, face à une problématique donnée, le candidat mentionne :

- Les méthodologies/référentiels utilisés.
- Les outils ou technologies proposés à son interlocuteur.
- Les impacts techniques ou organisationnels d'une décision.

- Si une question dépasse les connaissances du candidat, la réponse est traitée en indiquant la méthode suivie dans ce cas (par exemple : recherches, ou consultation d'experts).

Conseils concernant les spécialités :

- Maîtriser les procédures d'achat d'investissements et des crédits de fonctionnement (*spécialité ingénierie et maintenance biomédicales*) :

- Investissement : procédures d'achats pour les équipements hors marché (maîtrise des seuils, du circuit des dérogations, code des marchés publics).

- Crédits de fonctionnement : construction d'un EPRD suivi des comptes budgétaires

- Connaître les méthodes de conduite de projets (ex : AGILE, KAMBAN) ou autres méthodes afin d'apporter une réponse structurée (*spécialité organisation et méthode, ingénierie et maintenance biomédicale, informatique*)

- Connaître le rôle de l'ingénieur dans la conduite de projets de transformation des organisations (*spécialité organisation et méthode*)
- Etre capable de traduire des orientations en plan d'action (*spécialité organisation et méthode*)
- Connaître les principes et les leviers de la conduite du changement (*spécialité organisation et méthode*)
- Connaître l'hôpital, les services et directions en interface avec la spécialité et les circuits de décisions, (*spécialité organisation et méthode, ingénierie et maintenance biomédicale*)
- Avoir des connaissances sur la conduite d'un plan d'équipements durant l'année budgétaire de sa préparation à sa réalisation (*spécialité ingénierie et maintenance biomédicale*),
- Pour un projet architectural quel que soit son importance : connaître les étapes clés communes entre la spécialité biomédicale et les travaux, (*spécialité ingénierie et maintenance biomédicale*),
- Mise en service d'un équipement connecté : connaître les enjeux et les actions à mettre en œuvre en lien le service informatique (*spécialité, ingénierie et maintenance biomédicale*),
- Pour tout projet immobilier, quelle que soit son importance : connaître les étapes depuis les études jusqu'à la réception des travaux ainsi que les modalités d'achat que ce soit pour des prestataires intellectuels, ou travaux (*spécialité Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements*),
- Savoir mesurer les impacts dans le phasage de la réalisation pour limiter au maximum les désorganisations au niveau du fonctionnement de l'hôpital et potentiellement la baisse d'activité (*spécialité Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements*),
- Avoir notion des coûts de réalisation pour défendre les projets auprès d'un directeur, et savoir se projeter temporellement sur la réalisation des travaux en prenant en compte les différentes étapes (*spécialité Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements*),
- Être capable de mener une analyse technique et d'en faire une restitution ou une communication compréhensible par des personnes non spécialistes (*spécialité Informatique*),

2. Admission (oraux)

a. Le déroulé des oraux

La durée de l'oral est de 20 minutes.

L'oral se présente de la façon suivante :

- 5 minutes de présentation : lien avec le Curriculum Vitae et motivations.
- 15 minutes de questions posées par le jury

b. Présentation du candidat :

Le candidat doit présenter de façon synthétique les points marquants de son cursus et de son expérience professionnelle. L'axe choisi doit permettre d'amener les motivations du candidat pour le poste d'ingénieur hospitalier.

La fiche métier peut aider le candidat à se projeter dans les missions si celles-ci ne sont pas réalisées au moment du concours.

c. Questions et/ou cas pratique

Les questions posées aux candidats étaient très diversifiées, afin de pouvoir appréhender comment le ou la candidate avait pu se projeter dans les futures fonctions. Des mises en situation pratiques en lien avec la spécialité du candidat ont été faites. L'objectif est à la fois de recruter un ingénieur ayant la technique de sa spécialité mais également un ingénieur hospitalier, avec une connaissance des organisations hospitalières, une prise de conscience de sa place et de son rôle dans cette organisation.

d. Critères d'évaluation :

- Capacité à présenter son parcours dans une durée limitée
- Capacité à exprimer sa motivation pour l'accession au grade d'ingénieur
- Adéquation des réponses du candidat avec les missions types de l'ingénieur (positionnement)
- Connaissance techniques pour la spécialité concernée
- Gestion du stress
- Expression orale

e. Quelques conseils des correcteurs :

Il est nécessaire que les candidats se projettent dans leurs futures fonctions. Le poste d'ingénieur n'est pas une suite de carrière du métier de TSH mais un nouveau métier, avec un lien fort avec la gouvernance de l'établissement. Pour préparer l'oral, il est important de comprendre les processus de décisions au sein d'un hôpital, de bien s'approprier la fiche de poste d'un ingénieur hospitalier en s'interrogeant sur des cas concrets de mise en situation.

Conseils concernant les spécialités :

- Croire en l'évolution du poste en orientant les démarches futures vers des thématiques environnementales, santé-sécurité au travail, cyber... (*spécialité qualité et gestion des risques*)
- S'intéresser aux autres types de démarches d'amélioration (certifications, labellisations, accréditations...) engagées par d'autres services/directions : capitaliser sur ce qui a déjà été fait sur le site/GHU et rechercher une synergie entre toutes ces démarches (*spécialité qualité et gestion des risques*)
- Expliquer en quoi le passage au grade d'ingénieur fait évoluer le type de management d'un référent qualité, gestion des risques : management transversal à management hiérarchique (*spécialité qualité et gestion des risques*)
- Montrer ses capacités à arbitrer, décider, communiquer, fédérer, animer un collectif (*spécialité organisation et méthode mais aussi les autres spécialités*)
- Connaître l'actualité de l'institution et les actualités AP-HP en lien avec la spécialité (*toutes spécialités*)

STATISTIQUES >>

1. Historique du concours :

→ Concours 2021

Date du dernier concours	Ouverture 2021 nomination 2022
Nombre de postes ouverts au dernier concours	31 en interne
Nombres de candidats admis à concourir	97 en interne
Nombre de Lauréats au derniers concours Liste principale : Liste complémentaire :	22 en interne 8 en interne
Nombre d'affectations suite au dernier concours	30 en interne
Date prévisionnelle du prochain concours	2^{ème} semestre 2023

2. Concours 2024 :

Nombre de postes ouverts : par spécialité :

SPECIALITES	NOMBRE DE POSTES OFFERTS
Blanchisserie industrielle	2
Ingénierie et maintenance biomédicales	5
Sécurité des personnes et des biens	1
Biosciences	2
Conseiller en Génétique	1
Qualité Gestion des Risques	1
Informatique	13
Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements	9
Hygiène Sécurité Environnement	2
Organisation et Méthode	3
Exploitation et analyse des données	2

		Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats convoqués (admis à concourir)	Admissibilité		Admission	
				Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis
Blanchisserie industrielle	Femmes	0	0	0	0	0	0
	Hommes	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0
Ingénierie et maintenance biomédicales	Femmes	1	1	0	0	0	0
	Hommes	7	7	6	2	2	2
	Total	8	8	6	2	2	2
Sécurité des personnes et des biens	Femmes	0	0	0	0	0	0
	Hommes	4	4	2	0	0	0
	Total	4	4	2	0	0	0
Biosciences	Femmes	4	4	3	0	0	0
	Hommes	0	0	0	0	0	0
	Total	4	4	3	0	0	0
Conseiller en Génétique	Femmes	1	1	1	0	0	0
	Hommes	0	0	0	0	0	0
	Total	1	1	1	0	0	0
Qualité Gestion des Risques	Femmes	4	4	4	2	2	2
	Hommes	3	3	2	1	1	0
	Total	7	7	6	3	3	2
Informatique	Femmes	1	1	0	0	0	0
	Hommes	25	25	15	4	4	1
	Total	26	26	15	4	4	1
Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements	Femmes	1	1	0	0	0	0
	Hommes	29	29	16	6	6	3
	Total	30	30	16	6	6	3
Hygiène Sécurité Environnement	Femmes	1	1	1	0	0	0
	Hommes	1	1	1	0	0	0

	Total	2	2	2	0	0	0
Organisation et Méthode	Femmes	4	4	3	0	0	0
	Hommes	6	6	5	2	2	1
	Total	10	10	8	2	2	1
Exploitation et analyse des données	Femmes	1	1	1	0	0	0
	Hommes	2	2	2	0	0	0
	Total	3	3	3	0	0	0
Hôtellerie Restauration	Femmes	1	1	0	0	0	0
	Hommes	0	0	0	0	0	0
	Total	1	1	0	0	0	0

Seuil d'admissibilité : 10/20 si aucune note éliminatoire (note inférieure à 05/20) dans l'une des épreuves écrites.

Amplitude des moyennes des épreuves écrites : par spécialité

<i>Par spécialité</i>	<i>Plus faible</i>	<i>Plus haute</i>
Ingénierie et maintenance biomédicales	07.32/20	11.05/20
Sécurité des personnes et des biens	05.32/20	08.94/20
Biosciences	05.55/20	09.05/20
Conseiller en Génétique	06.64/20	06.64/20
Qualité Gestion des Risques	06.38/20	11.90/20
Informatique	07.09/20	11.07/20
Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements	04.69/20	13.25/20
Hygiène Sécurité Environnement	07.30/20	10.55/20
Organisation et Méthode	05.59/20	12.53/20
Exploitation et analyse des données	05.48/20	08.71/20

Seuil d'admission : par spécialité

<i>Par spécialité</i>	
Ingénierie et maintenance biomédicales	10/20
Qualité Gestion des Risques	11.20/20
Informatique	11.50/20
Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements	11.50/20
Organisation et Méthode	13/20

Amplitude des notes : par spécialité

<i>Par spécialité</i>	<i>Plus faible</i>	<i>Plus haute</i>
Ingénierie et maintenance biomédicales	16.40/20	16.80/20
Qualité Gestion des Risques	8/20	17.40/20
Informatique	7.20/20	14.20/20
Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements	5.20/20	16.60/20
Organisation et Méthode	4.60/20	16.40/20

Taux de réussite sur le nombre de candidats : par spécialité

- **Inscrits** (nombre de lauréats/nombre total de candidats inscrits x100) =

<i>Par spécialité</i>	
Ingénierie et maintenance biomédicales	25%
Sécurité des personnes et des biens	0%
Biosciences	0%
Conseiller en Génétique	0%
Qualité Gestion des Risques	28.57%
Informatique	3.85%
Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements	10%
Hygiène Sécurité Environnement	0%
Organisation et Méthode	10%
Exploitation et analyse des données	0%
Hôtellerie Restauration	0%

- **Convoqués** (nombre de lauréats/nombre total de candidats convoqués x100) =

<i>Par spécialité</i>	
Ingénierie et maintenance biomédicales	25%
Sécurité des personnes et des biens	0%
Biosciences	0%
Conseiller en Génétique	0%
Qualité Gestion des Risques	28.57%
Informatique	3.85%
Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements	10%
Hygiène Sécurité Environnement	0%
Organisation et Méthode	10%
Exploitation et analyse des données	0%
Hôtellerie Restauration	0%

- **Présents à l'admission** (nombre de lauréats/nombre total de candidats présents x100) =

<i>Par spécialité</i>	
Ingénierie et maintenance biomédicales	100%
Qualité Gestion des Risques	66%
Informatique	25%
Ingénierie et maintenance travaux TCE Investissements	50%
Organisation et Méthode	50%

CONCLUSION >>

Le niveau des candidats sur le fond et sur la forme :

Les forces :

Très peu de candidats disposaient des compétences attendues pour un niveau d'ingénieur.

Les faiblesses :

Pendant l'échange, le jury s'attache à reconnaître des acquis et évaluer des aptitudes et une motivation professionnelle à partir des éléments qui lui sont fournis par les candidats. Il cherche de ce fait à apprécier les capacités intellectuelles, mais aussi les valeurs et la personnalité du candidat.

Conseils aux futurs candidats

A l'issue du concours, il en ressort que le niveau requis pour appréhender la fonction d'ingénieur hospitalier nécessite un niveau de connaissances suffisantes dans les domaines réglementaires, techniques et administratifs, ainsi qu'une vision et une approche stratégique. Ces fonctions d'expertise ou de management supérieur doivent s'appuyer certes, sur une expérience professionnelle solide pour le concours interne, mais également sur un niveau connaissances en adéquation avec des compétences intellectuelles acquises.

Nous recommandons aux candidats de choisir l'option portant sur leurs connaissances les plus solides.